

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvres, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 321 — TELEPHONE

ON NE RECEVRA PAS
L'administration municipale annonce qu'elle ne recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

CONTRE UN ECHAUFFAGE
Alfred Leblanc, âgé de 51 ans, maçon, demeurant rue de la Baillerie, à Wattrelos, travaillait à la construction de la Confiante, rue Branc.

Au cours de son travail il heurta une pièce de bois et tomba la poitrine contre un échafaudage.
Il en est résulté une contusion thoracique qui força l'ouvrier à chômer pendant deux semaines au moins.

BAPTEME OFFICIEL D'UNE RUE
Par décret en date du 12 décembre 1910, M. le président de la République, a approuvé la délibération prise par le conseil municipal dans sa séance du 11 novembre, attribuant à une nouvelle voie publique la dénomination de « Achille Scrupel ».

NE MANQUEZ PAS LA MARCHÉ
Chez Emile Duvaing, entrepreneur de charpente et menuiserie, rue de Beaumont, Alois Berles, âgé de 45 ans, manoeuvre, demeurant rue du Duc, est tombé dans un escalier et s'est blessé au genou droit.

TOMBE D'UN CHARIOT
M. Lefebvre, âgé de 48 ans, homme de peine, demeurant au Sartel, à Wattrelos, a été victime d'un accident dans la cour intérieure de la Société anonyme de Beuvres et alcools de grains, quai de Wattrelos.

En descendant d'un chariot sur lequel il était monté pour servir des drogues, il est tombé et s'est fortement contusé la jambe gauche.

LES MEFAITS DE LA FONTE EN FUSION
A la fonderie de la Fosse-aux-Chènes, 102, rue Turgoi, Emile Dethreux, âgé de quarante ans, manoeuvre, demeurant rue du Progrès, a été victime d'un accident de fonte en fusion sur le pied.
Le docteur a constaté des brûlures du troisième degré au pied droit. Il estime à trois semaines l'incapacité de travail.

ACCIDENT A LA CARE
Henri Schieterotte, demeurant 47, rue de Meun, domestique, chez Maurice Moss, charbonnier, s'était rendu à la gare annex pour prendre du charbon.

Comme il était en plein travail le cheval attelé à son tombereau bougea et le domestique fut projeté à terre, se faisant une blessure au tibia et au fémur.

Le docteur a constaté un éclatement de la face antérieure du médium gauche.

Il estime à deux longues semaines l'incapacité de travail.

VOL SUR UN CAMION
Mercredi soir, vers six heures et demi, les agents ont arrêté rue de l'Ouest, Ernest Prouvost, âgé de 20 ans, domestique, demeurant rue Aubert, 83, à Tourcoing.

Prouvost était porteur d'un sac d'avoine, qu'il venait de dérober sur un camion dans la cour de la maison Loman, rue de Valenciennes.

LA GUERRE AUX TOUTOUS
Le service de la fourrière a capturé six chiens et dressés contraventions dans la journée de mercredi.

EPAVES DE LA RUE
M. Vanquethem, demeurant 68, rue Derrôme, a trouvé hier matin une cache-nez sur la Grande-Place.

M. Clément Goutmeur, demeurant 95, rue de l'Espérance, a découvert au bureau central, un parapluie trouvé mercredi, rue Neuve.

MAUVAISE FARCE
A son réveil, hier matin, Mme Moritz-Bast, demeurant rue du Coq Français, 185, a constaté qu'un individu, malintentionné, avait dans sa chambre à coucher la porte de son habitation.

Une enquête est ouverte par M. Papin, commissaire de police du troisième arrondissement.

SACRILÈGE DE VOL ?
Mme Robert, âgée de 30 ans, ménagère, demeurant rue de la Fontaine, a constaté que son mari avait volé un sac de farine.

Une enquête est ouverte par M. Papin, commissaire de police du troisième arrondissement.

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE
Les Pays-Bas et l'Exposition

M. Bik, commissaire général des Pays-Bas, à l'Exposition de Roubaix, en 1911, M. Katz, commissaire délégué des Pays-Bas, M. Knottenbelt et Van Bennekom, membre du comité hollandais des expositions, ont accepté de participer à l'Exposition, ont été reçus hier par M. Eugène Mathon, président du comité d'initiative et E. O. Lami, commissaire général.

La commission néerlandaise a visité les travaux qui, sur tous les points des chantiers, se poursuivent avec une activité remarquable ; elle s'est montrée agréablement impressionnée par l'ampleur de l'Exposition, les beaux sites du parc, l'harmonieuse architecture de nos vastes palais.

Ce soir, le sympathique consul des Pays-Bas à Lille, M. Ledieu-Dupuis, donnera en l'honneur de la délégation néerlandaise un grand dîner auquel assisteront les dirigeants de l'Exposition de Roubaix.

Eclairage électrique
La « Société ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ », concessionnaire de la Ville de Roubaix, a été autorisée à l'établissement de son réseau d'éclairage électrique, desservira les Abonnés dans l'ordre de la inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au bureau provisoire n° 36, Grande-Rue, Roubaix.

Théâtres, Fêtes et Concerts
HIPPODROME-THÉÂTRE
Dimanche, en matinée, par la troupe des théâtres municipaux de Lille : LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opérée en 3 actes.

En soirée, à huit heures et demie précises.

CONCE DE L'AN
L'Administration municipale de Tourcoing nous prie de faire connaître qu'il n'y aura pas de réception à l'Hôtel de Ville à l'occasion du renouvellement de l'année.

Les Bureaux de la Mairie seront fermés le lundi à l'exception des bureaux de l'Etat-Civil, qui restera ouvert au public de huit heures et demie à midi.

ETAT-CIVIL
de TOURCOING du 29 décembre 1910
Nécessaires. — Potié Hosi, rue du Sentier 45. — Crombecq Alfred, rue Nationale, 122.
Décès. — Dancels Hippolyte, 49 ans, ancien menuisier Bouchers, 15, rue de Valenciennes, 30 ans, veuve de nuit, boulevard Gambetta, 237. — Florin Marie, 71 ans, sans profession, rue Nationale, 122.

RONQ
On coupe les fils télégraphiques
Dans la nuit de mercredi à jeudi on a coupé les fils télégraphiques appartenant à l'Etat, partie à la Compagnie du Nord, entre le passage au niveau de la Ville et la halte du Pied-de-Bœuf.

Les fils ont été coupés sur une longueur de 500 mètres.
La Compagnie du Nord en est pour 1,500 mètres de fils d'acier. L'état pour 1,000 mètres.

Une enquête est ouverte.

LILLE
ENTOLE ?
L'on se souvient de la plainte portée par un sténographe, M. Marcel M., contre deux femmes fréquentant les cafés de nuit, qui accusait de l'avoir entolé d'une somme de trente francs.

Ces deux femmes ont été retrouvées par M. Jénot, commissaire de police, qui les a arrêtées sur les faits qui leur sont reprochés.

Toutes deux, Virginie Debock, 28 ans, habitant à Gros-Waast, et Marie M., 28 ans, à Lille, a été obligée de leur restituer les 30 francs.

Elles ont déclaré avoir accepté chacune un franc de commission par jour, et ont été condamnées à un mois de prison.

Un disparu est retrouvé
Il s'était promené pendant neuf jours
Nous avons dernièrement relaté la disparition de l'ouvrier verrier Alphonse Debock, 62 ans, habitant boulevard du Maréchal-Vaillant, 6.

Cet ouvrier avait quitté son domicile le 20 courant, pour aller à Valenciennes, où il travaillait chez M. Debock, tourneur en bois, rue de Gand, 91.

Il n'étant pas revenu ce jour-là, ni les suivants, chez son patron, et n'étant pas revenu chez lui, Demeyer fut signalé comme disparu, et son signalement fut diffusé à la police.

Hier matin, Demeyer réintégra son domicile et déclara à sa femme, qu'il l'interrogeait sur les motifs de son absence, qu'il avait fait un tour de France.

C'était évidemment son droit !

SAUVÉS DES EAUX
Deux vieillards étaient en danger, dans leur cave, inondée
Dans la cave de la maison portant le numéro 46 de la rue du Vieux-Faubourg, habitaient deux vieillards, les époux Hasquin, dont le mari, âgé de 61 ans, est paralysé du côté droit.

La femme, âgée de 63 ans, ne peut plus se lever à aucun travail et réserve ses faibles forces à soigner son mari.

Depuis quelques temps déjà, des infiltrations d'eau se produisaient dans la cave habitée par les hexagénaires, et hier matin, l'eau s'élevait dans la pièce à 25 centimètres de hauteur.

Tremblés, transis de froid, les pauvres venaient appeler à leur secours, et des voisins les ayant entendus, vers dix heures, les aidèrent, non sans peine, à sortir de la cave inondée.

Transportés dans une maison voisine, les époux Hasquin reçurent les soins nécessaires par leur frère et leur sœur.

Une démarche fut aussitôt faite par les voisins à la Mairie, pour que les deux vieillards soient hospitalisés au plus tôt.

UNE VISITE INTERESSEE
Le domicile de M. Arthur Werauquier, garçon livreur, à rue Saint-Jacques, a reçu la visite, hier matin, d'un audacieux malfaiteur qui, pour y entrer, s'est servi d'une clef accrochée à un clou, dans le couloir.

Une fois dans la maison, le voleur a visité les armoires, et dans l'une d'elles, il a subtilisé un coffret renfermant 40 francs.

Avant de partir, le malfaiteur s'est, en outre, emparé d'un jupon et d'une chemise appartenant à Mme Werauquier.

Sur la plainte du garçon livreur, la police a ouvert une enquête.

LA LAMPE INCENDIAIRE
Une ménagère, Mme Magrit, domiciliée au premier étage de la maison portant le numéro 7 de la rue de Valenciennes, a été blessée, vers cinq heures, du soir, sa lampe allumée sur le chéssis d'une fenêtre.

Soudain, sans l'action de la chaleur, un rideau s'enflamma, menaçant de communiquer le feu aux objets placés à proximité. Heureusement, la ménagère ne perdit pas son sang-froid et arracha le rideau en feu, qui fut détruit.

Les dégâts sont insignifiants.

Les réceptions du Nouvel-An
M. le général commandant le 1er corps d'armée ne recevra pas, à l'occasion du 1er janvier, la visite des autorités et des corps constitués.

De son côté, M. le Préfet ne recevra pas, à la Préfecture, à l'occasion du nouvel An.

Le Maire de Lille informe ses concitoyens qu'il n'y aura, à la Mairie, aucune réception officielle à l'occasion du jour de l'An.

LA MOBILE OPERE
Voleurs d'oranges démasqués
Le 13 décembre dernier, une certaine quantité d'oranges, se trouvant dans un wagon stationnement à la gare d'Hazebrouck, disparurent sans qu'on parvint à découvrir les auteurs des soustractions dont il est parlé plus haut. Ce sont les sieurs Robert C., 25 ans, homme d'équipe au chemin de fer ; Arthur P., 46 ans, chauffeur à la même compagnie et enfin

Charles L., 28 ans, également homme d'équipe. Ces trois individus qui ont passé des aveux, ont été laissés en liberté provisoire. Les procès-verbaux concernant cette affaire ont été transmis au Parquet d'Hazebrouck.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
COURCHELLETES
Une mort atroce
Un ouvrier tombe dans une cuve pleine de soude en ébullition

Mercredi après-midi, la raffinerie de pétrole Paix a été le théâtre d'un épouvantable accident. Un journalier, Fernand Dagniaux, 35 ans, célibataire, originaire de Gouy-en-Artois (Pas-de-Calais), travaillait au-dessus d'une cuve à soude, pleine de soude en ébullition.

Soudain il perdit l'équilibre et tomba dans la cuve.
Ses camarades le retirèrent affreusement brûlé.

Un médecin mandé en hâte le fit transporter à l'Hôtel-Dieu de Douai. Le malheureux y expira le lendemain matin, à 10 heures, après une agonie de deux jours.

Pour plaire, la propriété est indisponible. Vous employez le savon. Soignez également les dents. La crème ARX blanche et onctueuse. Dans toutes pharmacies et parfumeries. Gros : Droguerie Danjot, Pharmacie Gillard, LILLE.

ARRONDISSEMENT DE LILLE
LA MADELEINE
Un ouvrier se blesse grièvement dans un escalier

Mercredi soir, à dix heures et demie, l'ouvrier Vanacker Paul, 40 ans, célibataire, en logement à l'estaminet de la « Carbonique », rue Saint-Charles, montait à sa chambre pour se mettre au lit, lorsqu'arrivé sur le palier, il fit un faux pas et malheureusement qu'il tomba à la renverse.

Le malheureux eut dans sa chute la base du crâne fracturée.
Le docteur Vasseur, de Marcy-en-Barouel, qui lui donna les premiers soins, ordonna son transport d'urgence à l'hôpital.

Il a été dirigé dans la journée sur l'hôpital Saint-Sauveur.

A PROPOS DE LA DISPARITION D'UN CHEVAL
Nous avons annoncé qu'à la suite de la disparition d'un journal blanc, qui appartenait à M. Duribieux, à Don-Sainghin, deux personnes avaient été mises en état d'arrestation.

L'une de ces personnes, M. Schumaker, nous a prié de vouloir bien préciser quelques détails se rapportant à cette affaire.

Le 21 décembre dernier, nous écrit-il, j'ai vu vendu au sieur Duribieux, haleur de bateaux à Don-Sainghin, un journal blanc, moyennant le prix de 210 francs.

Ce monsieur, n'ayant sur lui que 140 fr., me remit un promettant le solde pour le lendemain ou le surlendemain.

M. Duribieux n'ayant pas versé les 70 francs le lundi, je me rendis avec M. Matys à Don-Sainghin et, dans l'impossibilité où se trouvait mon débiteur de me régler le solde de ce qui lui me devait, après conversation je repris possession de mon cheval.

Au lieu de venir toucher le lendemain ce qu'il m'avait versé et bien que j'eus été en droit de réclamer les journées de travail de mon cheval, M. Duribieux crut devoir déposer plainte qui, d'ailleurs, n'eut aucune suite, les faits ayant été rétablis.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI
RAILLECOURT
UN FRAUDEUR PEU COMMODE

Abrès que les gendarmes procédaient à l'arrestation de l'homme Péras Philippa, 55 ans, contrebandier, les représentants de l'Etat, ont saisi quatre gros paquets de tabac. Pendant leurs recherches, Péras ne trouva rien de mieux que de les insulter.

Il sera également poursuivi pour outrages aux gendarmes.

ESCAUDOUVRES
EXPLOITS D'IVROGNERIE
Une enquête est ouverte sur une plainte formulée par M. Lenoire Auguste, journalier, contre la femme Basquin Azéma et un sieur Dagniez Albert. Le plaignant avait vu quelques mois avant la femme Basquin, mais il avait la nuit à la suite de ses habitudes d'ivrognerie.

Se trouvant en état d'ébriété en compagnie du sieur Dagniez, elle troupa la nuit au domicile de M. Lenoire. Celui-ci étant absent, c'est dans l'imant qui grondaient les deux ivrognes pendant que le plaignant, forcé par M. Lenoire à s'établir et à prendre son enfant, âgé de 15 mois, et la jeter à la porte.

Les casiers et divers objets, plusieurs carreaux et s'emparant d'une somme de 19 fr. 75 et d'une harmonica d'une valeur de 3 fr. 15, puis ils s'enfuyèrent.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAROLLES
UNE FEMME PENDUE

Il y a quelques jours, un nommé Cécilien Bieaut, ouvrier corroyeur à la manufacture de cuir de Sambre, était trouvé pendu dans son grenier.

Sa femme, Julia Vendois, depuis cet événement, habitait avec son frère, Eugène Vendois, à Valenciennes.

Depuis quelques jours, Julia Vendois donnait de l'inquiétude à son entourage par suite de l'irrégularité manifeste de ses allées et venues.

Obsédée par la mort de son mari, cette femme a mis fin à ses jours dans les mêmes circonstances.

Son frère, rentrant de son travail, mercredi à midi, la trouva pendue à son domicile.

Elle était âgée de 45 ans environ et laisse un enfant en bas-âge.

PAS-DE-CALAIS
Boulogne
UN PILOTE VICTIME DE SON DÉVOUEMENT

Un violent orage, accompagné de déluges, de grêle et de neige s'est abattue, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur notre ville. Au plus fort de la tourmente fut signalé au radar le transatlantique « Frisia », venant de Buenos-Ayres et se dirigeant sur Hambourg. Le pilote de l'« Frisia », dont on se rappelle la conduite héroïque au cours de la tempête du 11 novembre, parti aussitôt à bord du bateau pilote la « Marguerite » pour conduire le transatlantique à son point de mouillage.

Au moment où ayant accosté le pilote Delpeire allait embarquer à bord de l'« Frisia », un coup de mer l'enleva du pont et le précipita entre les deux bateaux, où il fut douloureusement coincé. On parvint à le ramener à bord.

Le brave avait une jambe fracturée et une main écrasée. Il se plaignit, en outre, d'insupportables douleurs dans la cage thoracique.

Dramatique suicide
d'un jeune homme de 16 ans
Un suicide accompli dans des conditions particulièrement navrantes, s'est produit hier à Saint-Léonard. Un tout jeune homme, presque un enfant, s'est tué d'un coup de revolver après s'être barricadé chez lui.

Le jeune Georges W., employé chez son oncle, marchand de vieux métaux, avait, depuis longtemps, des idées noires. Hier, en rentrant chez lui, le marchand trouva la maison fermée et fut tout surpris de ne pas voir son neveu.

Assailli par un funeste pressentiment, M. Triplet passa derrière son habitation par la cour voisine et aperçut une barre de fer, plantée en terre qui servait d'étai à la porte et la maintenait fermée.

M. Triplet fit tomber cette barre à l'aide d'un bout de bois qu'il passa sous la porte et put enfin pénétrer dans l'appartement et poussa un cri d'épouvante.

Etendu sur le lit, Georges W., baignait dans une mare de sang, tenant dans sa main crispée, un vieux pistolet rouillé, du calibre 7, appartenant à son oncle.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
ANZIN
Un ouvrier asphyxié
A découvrir, jeudi matin, le corps du frapper Brunet, 39 ans, au four à chaux, rue de Raimbes.
L'asphyxié avait fait son œuvre sur le

Le jeune homme était encore, mais lorsqu'il le docteur Sagot, mandé en toute hâte, arriva le désespéré avait cessé de vivre.

Le praticien ne put que constater la mort.

On suppose que W... s'est donné la mort quinze heures du matin, les voisins ne l'ayant plus vu circuler à partir de cette heure. Il s'était couché tout habillé, avait relevé la visière de sa casquette, s'était appliqué le pistolet au milieu du front, un peu au-dessus de l'arcade sourcilière droite, et avait pressé la détente.

La gendarmerie a ouvert l'enquête d'usage sur ce dramatique suicide.

WIZERNES
UNE CHUTE MORTELLE
Un ouvrier maçon tombe d'un échafaudage et se tue

Un accident inattendu a mis en émoi, mercredi, la commune de Wizernes. Vers sept heures du matin, M. Duchateau dit Papiillon, ouvrier maçon à Wizernes, travaillant à l'érection d'un escalier, a été tué par une chute de bois.

Les soins les plus pressés furent aussitôt donnés au malheureux ouvrier par le médecin de la commune. Mais tout fut inutile, le malheureux était mort.

M. Duchateau, âgé de 30 ans, n'est pas marié. M. Duchateau laisse une veuve et plusieurs enfants ; il était âgé de 30 ans.

ARQUES
VOIES DE FAIT
Une discussion est survenue à Arques entre deux maçons de la localité. Au cours de la dispute un coup de fer à repasser a été porté par l'un des maçons sur la joue droite de l'autre.

Le maçon blessé a été transporté à l'hôpital. L'arrestation a été faite en vertu d'un mandat d'arrêt.

Tribunal Correctionnel de Lille
Audience du 29 décembre 1910

LA SANTE D'UNE POULE
L'Emploi de la poule, 45 ans, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé une poule à Mme Flament, fermière, Ruse, Longueue à l'occasion d'une excellente excuse. Cette poule était malade, expliquait-elle, j'ai pris pour la réchauffer sur mon escamoteur.

Le Tribunal a condamné le prévenu à six mois de prison.

AMATEUR DE PEUX
Avec 5... l'homme de voiture à Farnes-Thumens, s'est présenté avec deux personnes chez M. Sonnevill, négociant à Valenciennes. Ce dernier accusé de l'avoir dérobé à l'occasion d'une vente de deux voitures. Les deux personnes se défendent énergiquement et prétendent ne pas connaître les deux hommes qui l'accompagnaient et ont été condamnés à 3 mois de prison.

AMANS TRAGIQUES
Avec 5... 30 ans, à Roubaix, dans un accès de fureur jalouse, a frappé son épouse Marie Dupire de trois coups de couteau.

Cette dernière accuse son mari et obtient le plus qu'elle peut sa culpabilité. A l'en croire, G... la a peiné énormément, pourtant on doit la transporter à l'hôpital lors de l'agression dont elle fut victime. Les agents revinrent et trouvèrent la porte fermée et la gaz éteint. Pourtant, il entendit un bruit de voix, se précipita et voulut dresser un observation.

Mlle V... indignée, l'aurait alors appelé à son secours et se serait précipitée sur le criminel. Mais l'homme se défendit énergiquement et déclara que si la lame s'est tordue, c'est tout simplement parce qu'il s'est tenu en position.

Le Tribunal a condamné le prévenu à 2 mois de prison.

MANOUELEUX
Avec 5... un élégant costume bleu marine complète par un vaste chapeau abondamment pourvu de plumes et d'aigrettes, Mlle Pilonneux V... vient répondre au Tribunal du délit d'outrages à agent.

Mlle V... est fiancée d'un ber du centre de la ville. Le dimanche 27 novembre, à 2 heures 50 du matin, l'agent Flament Julien, dans l'acte de la célébration de son mariage, a été surpris par l'agent revint et trouva la porte fermée et la gaz éteint. Pourtant, il entendit un bruit de voix, se précipita et voulut dresser un observation.

Mlle V... indignée, l'aurait alors appelé à son secours et se serait précipitée sur le criminel. Mais l'homme se défendit énergiquement et déclara que si la lame s'est tordue, c'est tout simplement parce qu'il s'est tenu en position.

Le Tribunal a condamné le prévenu à 2 mois de prison.

ENTRE VOISINS
Dimanche dernier, le sieur Defretin, demeurant rue de Valenciennes, cité Deballant, était assis comme trente-trois chartroux. Il commença par briser son mobilier puis, comme une voisine, Mme Derrôme, lui faisait des remarques, il fut jeté une chaise à la tête.

Habilement défendu par M. Fernand Macquart, Defretin n'eut courir qu'une amende de 30 francs.

LE LAIT BAPTISE
L'oucheur Louis, marchand de lait, à Wattrelos, a mis en vente du lait additionné de 20 g d'eau. Il est condamné à 50 francs d'amende et à quatre insertions dont une dans le « Réveil du Nord ».

LA VIE AUX CHAMPS
A la suite d'une discussion, un jeune homme de 16 ans, victime d'un coup de feu, a été transporté à l'hôpital. Le coup de feu a été porté par un jeune homme de 16 ans, qui a été condamné à 6 mois de prison et 50 francs d'amende.

Le Tribunal a condamné le prévenu à 6 mois de prison et 50 francs d'amende.

APFAIRES DIVERSES
Pour délit de garde-corps à un habitant d'Emile Bieaut, contrepreneur à Valenciennes, est condamné à 16 francs d'amende.

Pour vagabondage, Grimaldi Camille, sans domicile fixe, est condamné à 5 francs d'amende.

Pour avoir engagé à Mont-Denis un brocanteur et une bagne valant 500 francs qui lui avaient été confiés, Louis Thumens, 36 ans, est condamné à 6 mois de prison et 50 francs d'amende.

Pour infraction à la loi sur la réglementation de l'usage des armes à feu, M. Verfaille Camille, à Halluin, est condamné à 3 mois de prison et 5 francs d'amende.

Pour avoir battu sa femme, à Fiers, le 24 octobre dernier, Louis Vokwa, 36 ans, journalier, a été condamné à 3 mois de prison.

Pour s'être fait servir un repas qui ne pouvait pas payer, suite d'argent, Lardinois Emile, sans domicile fixe, est condamné à 1 mois de prison.

Pour ivresse, outreages à l'abbé, Verfaille Camille, à Halluin, est condamné à 3 mois de prison et 5 francs d'amende.